FICHE D'INSCRIPTION

VIDE GRENIER organisé par l'Association des Castagnerenques

Dimanche 1^{er} juin 2025 Grand parking Castagniers les Moulins

Stand 5m x 3 m avec véhicule inclus

Nom :Prénom :
Date de naissance ://
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Email :
Numéro de carte d'identité ou passeport :
Date de délivrance ://
Autorité délivrant le document :
Numéro d'immatriculation du véhicule :
○ Tarif public, pour 1 stand = 20 €
Déclare sur l'honneur :
 Ne pas être commerçant(e) Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)
• Déclare sur l'honneur également, que les marchandises proposées à la vente, sont des objets personnels et d'occasion.
 Je m'engage à remporter mes invendus, à laisser mon emplacement propre et à respecter les locaux de la manifestation.
J'ai bien reçu le règlement, et m'engage à m'y conformer.
Fait à le le
Signature:

Règlement de la manifestation :

- 1. L'inscription sera effective, à réception de :
 - → Votre formulaire dûment rempli
 - → Du règlement, par chèque à l'ordre de l'Association Castagnerenques
 - → D'une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport
 - → D'une photocopie de votre carte grise

<u>Adresse de retour</u>: Mme SPINELLI Sylviane Club Les Castagnerenques 1075 Route de Saint Blaise – 06670 Castagniers.

<u>En cas d'annulation</u> de la manifestation pour cause d'intempérie, votre règlement sera détruit.

En cas de non présentation à la manifestation le règlement ne sera pas remboursé.

2. Dès réception du dossier complet, vous recevrez une confirmation d'inscription par mail. L'attribution des stands se fera par ordre d'arrivée le jour même.

L'installation se fera <u>à partir de 6h00</u>. Dimension du **stand 5m x 3 m avec véhicule inclus.**

Accueil des visiteurs à partir de 8h00.

Café et viennoiseries le matin, déjeuner sous forme de snack livré à votre stand à 12h00, pause gourmande vers 16h00 et fin de cette belle journée vers 19h00.

- 3. Il est strictement interdit de vendre des armes blanches ou à percussion ainsi que des animaux.
- 4. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents qui peuvent survenir au cours de la manifestation.
- 5. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés d'un adulte. La vente par des mineurs est interdite.